

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
EN UN LOT  
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AGEN (47000)  
Place Armand Fallières à AGEN**

**LE JEUDI 24 JUIN 2021 à 14 H 30**

**Commune de BOUGLON (47250) Lieu-dit Le Clavier, consistant en une maison d'habitation, élevée d'un sous-sol semi enterré avec jardin autour**

**L'ensemble cadastré Section C n° 608 pour une contenance de 23 ares**

**MISE A PRIX : CINQUANTE CINQ MILLE EUROS (55 000 €)**

L'adjudication aura lieu le **jeudi 24 juin 2021 à 14h30** à la barre du Tribunal Judiciaire d'AGEN (47000) au Palais de Justice de ladite ville, Place Armand Fallières. Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura dix jours pour faire une surenchère de 10% du prix atteint

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en vertu de la copie exécutoire d'un acte en date 28 Septembre 2007 reçu par Maître Jean Marc MONTEGUT, Notaire associé membre de la SCP "André de MAIGNAS, Jean Marc MONTEGUT et Pascal SAURS " Notaires à MARMANDE contenant prêt par la BANQUE POPULAIRE OCCITANE

**A LA REQUETE DE :**

La Société BANQUE POPULAIRE OCCITANE, dont le siège sis 33-43 av. Georges Pompidou - 31135 Balma Cedex, SA coopérative de Banque populaire à capital variable, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 560 801 300

Ayant pour Avocat Maître Marie-Hélène THIZY, Membre de la S.E.L.A.R.L. AD-LEX Avocat au Barreau d'AGEN y demeurant 968, avenue du Général Leclerc - 47000 Agen

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques des biens immobiliers sus-désignés

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire d'AGEN ou au cabinet de la SELARL ad-Lex

Mode d'occupation : lesdits biens sont occupés.

**MISE A PRIX** : Outre les charges et conditions indiquées au cahier des conditions de vente les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de **CINQUANTE CINQ EUROS (55 000 €)**

**CONSIGNATION** : par chèques de banque à l'ordre de la CARPA ; un chèque de **5 500 €** représentant 10 % de la mise à prix et un chèque de **4 000 €** en prévision des frais  
les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au barreau d'AGEN, les frais et émoluments étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

**FAIT et rédigé par la SELARL ad-Lex à Agen, le 11 mai 2021**

**S'adresser pour tous renseignements** : à la SELARL ad-Lex, 968, avenue du Général Leclerc - 47000 Agen, 05.53.48.08.08

**Visites** : sur place par la S.C.P BONNIN - BEYSSERESSE POLTEAU, huissiers de justice, 199 avenue Condorcet -47204 MARMANDE - Tél. 05.53.64.01.44